



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE

5 MARS 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019

3. AVIS DE MOTION

4. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

4.1 Adoption du règlement d'emprunt 2019-1402 décrétant une dépense et un emprunt de 2 095 000\$ concernant la réfection des rues De l'Église et des Carrières

4.2 Adoption du règlement d'emprunt 2019-1403 décrétant une dépense et un emprunt de 910 000 \$ concernant des travaux de pavage et d'infrastructures des rues Des Voltigeurs et Jacques-Sachet

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Ratification d'embauches et de fins d'emplois d'employés temporaires et étudiants

5.2 Embauche d'une conseillère en ressources humaines

5.3 Création d'un poste de technicien en communication

5.4 Abolition d'un poste de commis de bureau régulier à semaine réduite et création d'un poste de percepteur des amendes

5.5 Changement de statut du poste de chef à la logistique

5.6 Création d'un poste de coordonnateur à la mairie et nomination

5.7 Adoption de la Politique concernant la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat, tel que requis par la Loi

6. FINANCES

6.1 Dépôt des listes des paiements effectués à l'égard des dépenses préautorisées pour les activités financières et les activités d'investissement pour la période du 6 au 27 février 2019

- 6.2 Approbation du paiement des comptes payables pour les activités financières au 5 mars 2019
- 6.3 Dépôt par le directeur général de la liste des amendements budgétaires pour la période du 1^{er} au 28 février 2019.
- 6.4 Dépôt du rapport de la direction générale sur la délégation de pouvoir de dépenser en matière d'honoraires professionnels ou autres (dépenses inférieures à 25 000 \$)
- 6.5 Exonération de la taxe foncière pour l'année 2018 à l'organisme « Société des écoles du monde Bi du Québec et de la francophonie (SEBIQ)» situé au 31 rue des Carrières
- 6.6 Dépôt du rapport annuel 2018 sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle en vertu de l'alinéa 7 de l'article 573.3.1.2 la *Loi sur les cités et villes*

7. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 7.1. Consultation publique sur une demande de dérogation mineure visant à permettre, au 2600 boulevard Industriel, lot 2 347 100, une marge latérale droite de 6 m (19,6 pi.) plutôt que 6,9 m (22,7 pi.) et régulariser la distance nulle de l'entrée charretière par rapport à la ligne latérale droite au lieu de 2 m (6,5 pi.) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.2. Demande de dérogation mineure visant à permettre, au 2600 boulevard Industriel, lot 2 347 100, une marge latérale droite de 6 m (19,6 pi.) plutôt que 6,9 m (22,7 pi.) et régulariser la distance nulle de l'entrée charretière par rapport à la ligne latérale droite au lieu de 2 m (6,5 pi.) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.3. Consultation publique sur une demande de dérogation mineure visant à régulariser, au 8145 boulevard Industriel, lot 2 343 259, la marge de recul à 8,89 m (29,16 pi) plutôt que 9 m (29,53 pi) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.4. Demande de dérogation mineure visant à permettre, au 8145 boulevard Industriel, lot 2 343 259, la marge de recul à 8,89 m (29,16 pi) plutôt que 9 m (29,53 pi) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.5. Consultation publique sur une demande de dérogation mineure visant à permettre, aux 8101-8301 rue Samuel-Hatt, lots 2 575 528 et 2 871 959, un emplacement situé à l'angle des rues Samuel-Hatt et John-Yule, trois entrées charretières donnant sur chacune de ces rues alors qu'un maximum de deux entrées charretières par rue est permis – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.6. Demande de dérogation mineure visant à permettre, aux 8101-8301 rue Samuel-Hatt, lots 2 575 528 et 2 871 959, un emplacement situé à l'angle des rues Samuel-Hatt et John-Yule, trois entrées charretières donnant sur chacune de ces rues alors qu'un maximum de deux entrées charretières par rue est permis – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.7. Consultation publique sur une demande de dérogation mineure visant à permettre la subdivision de l'emplacement au 6 terrasse Fonrouge, lot 2 344 547, comportant une habitation unifamiliale isolée, afin de créer deux terrains supplémentaires destinés à la construction d'habitations unifamiliales isolées, ayant des frontages de 9,79 mètres (32,11 pieds) et 9,83 mètres (32,25 pieds) au lieu de 15 mètres (49,21 pieds) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme

- 7.8. Demande de dérogation mineure visant à permettre la subdivision de l'emplacement au 6 terrasse Fonrouge, lot 2 344 547, comportant une habitation unifamiliale isolée, afin de créer deux terrains supplémentaires destinés à la construction d'habitations unifamiliales isolées, ayant des frontages de 9,79 mètres (32,11 pieds) et 9,83 mètres (32,25 pieds) au lieu de 15 mètres (49,21 pieds) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.9. Projet d'agrandissement, Frigo Chambly inc., 8101-8301 rue Samuel-Hatt, lots 2 575 528, 2 871 959 (PIIA) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. Adoption du plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées 2018-2020
- 8.2. Octroi d'une aide financière de 300 \$ à l'École De Bourgogne pour son projet d'achat de chandails pour le club de course de leur école
- 8.3. Autoriser le droit de passage de l'événement cycliste « La route sans fin » sur le territoire de la ville de Chambly le samedi 1er juin 2019
- 8.4. Autoriser l'organisation du tournoi de tennis de la Finale régionale Rive-Sud au parc des Patriotes du 10 au 12 juillet 2019 pour une somme maximale de 1500 \$
- 8.5. Autorisation et soutien technique d'une valeur de 10 320 \$ à la Société canadienne du cancer pour la réalisation du Relais pour la vie qui se tiendra les 31 mai et 1er juin 2019, au parc des Patriotes
- 8.6. Octroi du contrat au Café-théâtre de Chambly pour la réalisation d'animations en arts de la scène dans le cadre des Fêtes de quartiers 2019, pour un montant de 4 700 \$
- 8.7. Renouvellement de la participation de la Ville de Chambly au projet de la Route du Richelieu piloté par Tourisme Montérégie et qui inclut la signalisation, la promotion, l'animation et la mise en valeur de cette route historique, patrimoniale et touristique
- 8.8. Octroi d'une aide financière de 200 \$ au Bazar familial de Chambly qui se tiendra les 30 et 31 mars 2019 à l'École secondaire de Chambly
- 8.9. Octroi d'une bourse à l'excellence à Maïka Sanesac et Laurence Boivin au montant de 100 \$ chaque pour leur participation aux Jeux du Québec en hockey féminin qui se tiendra à Québec du 5 au 9 mars 2019
- 8.10. Autoriser la signature du nouveau protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins sportives, récréatives, culturelles et communautaires avec la Commission scolaire des Patriotes conclue pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2019 renouvelable, à son expiration, d'année en année, à moins de dénonciation par l'une ou l'autre des parties

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 9.1. Octroi du contrat de services professionnels pour la cogestion du réseau d'aqueduc pour les années 2019 à 2023, au seul soumissionnaire conforme soit à Simo management inc., au coût de 329 206,48 \$, taxes incluses

10. SERVICE TECHNIQUE

11. SERVICE D'INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1. Autorisation de signature de l'entente intermunicipale d'entraide d'incendie avec la Municipalité de St-Mathias-sur-Richelieu et la Ville de Richelieu
- 11.2. Octroi du contrat de fourniture d'appareils de protection respiratoire isolants et autonomes à la compagnie Équipements incendies CMP Mayer, au coût de 143 661.26 \$ taxes incluses

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROJET